



Association
québécoise
d'urbanisme



trois-rivières

FOR MAT ION

LES OUTILS DU CCU

COMPRÉHENSION

ACTION

INNOVATION

TROIS-RIVIÈRES

24/25 MAI 2019



PROGRAMME

VENDREDI 24 MAI

VISITE TOURISTIQUE ET PATRIMONIALE DU VIEUX-TROIS-RIVIÈRES

Venez découvrir le lieu fondateur de la 2^e ville la plus ancienne au Canada. Ville d'histoire et de culture, Trois-Rivières présente une richesse architecturale, historique et archéologique. Elle est aussi un témoin privilégié d'un passé industriel dynamique à travers la revitalisation du site d'une ancienne papetière : Trois-Rivières-sur-Saint-Laurent.

LIEU DE DÉPART : HALL D'ENTRÉE DE L'HÔTEL DELTA

ACCUEIL : 13 H 30 / DÉPART 14 H 00

COMMENT : À PIED (beau temps, mauvais temps)

LOCALISATION



HÔTEL DELTA TROIS-RIVIÈRES CENTRE DE CONGRÈS

1620, rue Notre Dame Centre
Trois-Rivières, QC G9A 6E5
819 376-1991

CONTACT



POUR TOUTES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

info@aqu.qc.ca
514 277-0228
aqu.qc.ca

MOT DU PRÉSIDENT



Ville d'histoire et de culture, Trois-Rivières est la ville hôte de cette journée de formation de l'Association québécoise d'urbanisme portant sur les outils d'urbanisme à caractère discrétionnaire.

Que vous en soyez à vos premiers pas au sein d'un CCU ou que vous y siégez depuis quelques mois, ce colloque est l'occasion rêvée pour améliorer vos connaissances et tester votre expertise face à cette série de règlements. Si l'avant-midi sera consacré à la présentation de ceux-ci, vous pourrez en saisir tout le potentiel durant les ateliers de mises en situation de l'après-midi et apprécier leurs atouts en matière d'encadrement de projets soumis à un CCU.

La journée s'achèvera avec une présentation du Form Based Code, un outil des plus innovateur permettant aux municipalités de garantir que les projets sur leur territoire sont établis selon les meilleures pratiques de développement et d'aménagement durables, tout en offrant un milieu de vie de qualité.

Puisque cette période de l'année est souvent marquée par les premières journées de la belle saison, pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable en étirant votre séjour en territoire trifluvien et en profitant de la visite guidée du centre-ville prévue le vendredi après-midi? Cette visite vous permettra non seulement de découvrir les charmes de ce secteur historique de la ville mais de vous familiariser avec les enjeux de requalification et de mise en valeur du Vieux-Trois-Rivières. La visite se terminera par un sympathique verre de l'amitié au musée Boréalisis!

PATRICE FURLAN, PRÉSIDENT

Association québécoise d'urbanisme



Association
québécoise
d'urbanisme

MOT DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE



Les membres du conseil municipal de la Ville de Trois-Rivières se joignent à moi afin de vous souhaiter la bienvenue.

Nous sommes fiers d'accueillir chez nous une association comme la vôtre dont la mission est de promouvoir l'urbanisme comme levier essentiel au développement et à la préservation de milieux de vie de qualité.

Trois-Rivières, c'est une ville qui dispose d'un cachet architectural de grande valeur historique, artistique et culturelle. Elle est aussi un mélange harmonieux de nature, de cours d'eau et d'urbanité.

Trois-Rivières est en perpétuel devenir. Au cours des dernières années, la Ville a réalisé de grands projets comme l'Amphithéâtre Cogeco et d'autres sont en cours de réalisation comme le nouveau colisée. Ces importantes infrastructures répondent aux besoins grandissants de la population qui cherche un environnement stimulant et agréable pour y vivre. Elles renferment aussi le potentiel pour enrichir notre offre touristique.

À travers tous ces projets, nous reconnaissons les compétences qu'exige votre sphère d'activité. Nous savons que votre savoir-faire est le fruit de vos connaissances et de vos expériences. Souhaitons que cette formation puisse contribuer à bonifier votre coffre à outils. Nous vous souhaitons une excellente formation 2019.

Bienvenue à tous!

La mairesse suppléante,
GINETTE BELLEMARE



PROGRAMME 25 MAI

SAMEDI

7 H 30 À 8 H 45
ACCUEIL
ET INSCRIPTION

8 H 45 À 9 H
MOT DE BIENVENUE
Patrice Furlan,
président de l'AQU

9 H À 10 H 15
COFFRE À OUTILS
DU CCU (1^{RE} PARTIE)
Mini-conférences
Justine Fecteau-Fortin
Sophie Thibault

10 H 15 À 10 H 30
PAUSE-SANTÉ

10 H 30 À 12 H
COFFRE À OUTILS
DU CCU (2^E PARTIE)
Mini-conférences
Louis-Martin Levac
Myriam Lavoie

12 H 00 À 13 H 30
DÎNER

13 H 30 À 15 H
ATELIER INTERACTIF
SUR LES OUTILS
D'URBANISME
DISCRÉTIONNAIRES

15 H À 15 H 15
PAUSE-SANTÉ

15 H 15 À 16 H
LE "FORM-BASED
CODE", LES BASES
DE CETTE
NOUVELLE
APPROCHE EN
PLEIN ESSOR

16 H À 16 H 15
MOT DE LA FIN ET TIRAGE
DES PRIX DE PRÉSENCE
Patrice Furlan, président de
l'AQU

16 H 15 À 16 H 45
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE DE L'AQU
Tirage d'un prix de présence



LES DÉROGATIONS MINEURES OU MAJEURES?

JUSTINE FECTEAU-FORTIN

urbaniste, directrice de l'urbanisme,
Ville de Plessisville

De prime abord, les règlements sur les dérogations mineures ne semblent plus contenir de secrets pour les membres du CCU ni du conseil municipal, cet outil discrétionnaire étant largement utilisé. Toutefois, les dossiers traités sont toujours uniques, et malgré l'expérience, des questionnements restent parfois sans réponse claire. Cette présentation tentera donc de prendre une certaine perspective sur cet outil bien connu et utilisé régulièrement : Au-delà des questions prévues par la LAU, y a-t-il d'autres éléments de réflexion que nous devons avoir lors de l'analyse d'une demande? Comment démontrer qu'une dérogation est mineure plutôt que majeure? Les participants seront appelés à réfléchir à ces questions dans le cadre d'exemples concrets.



LES USAGES CONDITIONNELS, UN POTENTIEL À EXPLOITER

SOPHIE THIBAUT

urbaniste, conseillère en urbanisme,
Ville de Rimouski

La Ville de Rimouski a adopté en 2017 un règlement sur les usages conditionnels. Cet outil discrétionnaire permet l'implantation d'un usage non autorisé au zonage, mais compatible dans un milieu donné et acceptable socialement. L'ajout de logement afin de densifier le territoire ou l'encadrement de l'implantation d'une antenne d'utilité publique sont quelques-uns des usages assujettis au règlement. Après deux ans d'utilisation, la Ville de Rimouski dresse un bilan de son expérience et du rôle du Comité consultatif d'urbanisme dans l'application du règlement.



LE PIIA, UN OUTIL DE GESTION DU DÉVELOPPEMENT

LOUIS-MARTIN LEVAC

urbaniste, directeur de l'urbanisme,
Ville de Mont-Tremblant

Dans le cadre de cette conférence, Louis-Martin Levac rappellera le cadre légal régissant les municipalités qui adoptent l'approche réglementaire du PIIA avant de présenter quelques exemples d'application de règlement PIIA sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant, notamment pour gérer le développement en montage, assurer la conservation du paysage naturel, protéger un site du patrimoine et pour encadrer le milieu commercial. Enfin, quelques trucs et astuces seront proposés pour faciliter la gestion du PIIA au quotidien.



LES PPCMOI, PIÈGES ET POSSIBILITÉS

MYRIAM LAVOIE

urbaniste, coordonnatrice schéma
et plan d'urbanisme,
Ville de Trois-Rivières

Le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) est un outil polyvalent permettant de déroger aux règlements d'urbanisme. Cet outil réglementaire permet d'autoriser des projets atypiques ou novateurs difficilement gérables avec le cadre normatif standard. Toutefois, il demeure essentiel de ne pas perdre de vue l'intérêt public et les grands objectifs de planification territoriale dans l'utilisation de cet outil. Cette conférence présente les critères d'analyse des PPCMOI nécessaires pour bénéficier des possibilités offertes par cet outil sans tomber dans les pièges qui peuvent y être associés.



ATELIER INTERACTIF SUR LES OUTILS D'URBANISME DISCRÉTIONNAIRES

Les participants seront appelés à explorer les critères d'analyse applicables aux demandes reçues par les CCU grâce à des mises en situation. Cet exercice suscitera échanges et dialogues en vue d'émettre des recommandations telles que le ferait un véritable CCU.



LE FORM-BASED CODE (FBC)

LOUIS-MICHEL FOURNIER

urbaniste, directeur et co-fondateur
de L'Atelier Urbain

Le Form-Based Code (FBC) est une technique réglementaire novatrice qui amène un vent de renouveau sur la réglementation d'urbanisme au Québec. Ce code ou règlement s'apparente au règlement de zonage québécois, mais il met l'accent sur la forme urbaine, l'architecture et les espaces publics plutôt que sur les usages. Cette approche a été développée aux États-Unis par la firme d'urbanisme et d'architecture DPZ. L'innovation réside dans la capacité à encadrer efficacement le développement des villes de manière à générer des milieux de vie diversifiés, mixtes, conviviaux, à échelle humaine et agréable. Le FBC est donc une réponse intéressante aux enjeux du zonage traditionnel québécois et permet de générer des projets qui respectent les grands principes d'urbanisme.

INSCRIPTION À LA FORMATION LES OUTILS DU CCU

Nom :

Prénom :

Organisme :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tél.:

Courriel :

| | Vendredi et samedi | Samedi seulement |
|-------------------|----------------------------|----------------------------|
| Membre AQU | 225\$+tx = 258,96\$ | 205\$+tx = 235,70\$ |
| Non-membre | 280\$+tx = 321,93\$ | 260\$+tx = 298,94\$ |

Chèque suivra par la poste

Facturer s.v.p.

Je désire recevoir une attestation de participation

Je suis végétarien

Allergie alimentaire ? _____
(Spécifier)

Pour tout type d'hôtellerie ou de restauration, nous vous référons à tourismetroisrivieres.com

- Le coût comprend les taxes, le repas et les pauses-santé
- Le nombre d'inscriptions est limité
- No de TPS (AQU) : 120510821 / No TVQ (AQU) : 1013146167

FAIRE PARVENIR CE FORMULAIRE



PAR COURRIEL À

info@aqu.qc.ca



PAR LA POSTE AU

Veuillez libeller le chèque à l'ordre de :

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME

750 ch. Du Contour, Eastman (Québec) J0E 1P0

INFO@AQU.QC.CA

514 277-0228

WWW.AQU.QC.CA